



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 3 mars 2025

Objet : Question parlementaire n° 1976 du 27 février 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Vente d'animaux dans des surfaces commerciales ».

Madame la Ministre,

En date du 27 février 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles